

**FICHE SIGNALÉTIQUE****SECTION 1: IDENTIFICATION DU PRODUIT CHIMIQUE ET DE LA SOCIÉTÉ****Identificateur du produit** : **TRAITEMENT DE CARBURANT VUS****Usage du produit** : Traitement de carburant**Famille chimique** : Mélange.**No. de pièce du fabricant** : MSUV16C**Nom et adresse du fournisseur/distributeur:****Radiator Specialty Co., of Canada**1711 Aimco Blvd.  
Mississauga, ON, Canada  
L4W 1H7**Nom et adresse du fabricant:**

Consulter le fournisseur

**No de téléphone d'information**

: (905) 625-9117 (lundi au vendredi, 8h à 16h)

**No. de téléphone en cas d'urgence**

: 613-996-6666 (CANUTEC)

**SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS****Classification** : Renseignements SIMDUT: Ce produit est un produit contrôlé selon le SIMDUT. Il respecte un ou des critères de classification d'un produit contrôlé tel qu'il est indiqué dans la partie IV du Règlement sur les produits contrôlés (RPC).

Classification pour SIMDUT:

Catégorie B3 (Liquides combustibles);

Catégorie D2A (Matières causant d'autres effets toxiques , matières très toxiques);

Catégorie D2B (Matières ayant d'autres effets toxiques ou chroniques).

Étiquetage: Les phrases recommandées sur l'étiquette du fournisseur se retrouvent dans la Section 15.

Symboles SIMDUT exigés sur l'étiquette du fournisseur :

**Aperçu des urgences**: Liquide ambre clair. Odeur d'hydrocarbure.  
ATTENTION! Liquide et vapeur combustible. Peut être nocif ou fatal si ingéré en grandes quantités. Nocif en cas d'inhalation. Irritant sévère pour le système respiratoire Peut causer le mal de tête, la nausée, le vertige et les autres symptômes de dépression du système nerveux central. La matière présente un danger d'aspiration. Peut entrer dans les poumons et causer des lésions. Cause une grave irritation des yeux. Cause une grave irritation cutanée. L'exposition continue peut causer des lésions oculaires. Selon des données animales, contient une matière qui risque de causer le cancer.

Contient une matière qui risque d'être nocive pour l'environnement.

**EFFETS ÉVENTUELS POUR LA SANTÉ :****Symptômes d'exposition de courte durée (aiguë)***Inhalation* : Risque de causer une grave irritation pour le nez, la gorge et la voie respiratoire. Les symptômes peuvent inclure douleur, maux de tête, nausée, vomissement, somnolence, étourdissements et autres effets sur le système nerveux central.*Peau* : Cause une irritation grave.*Yeux* : Possibilité d'une irritation grave. L'exposition continue peut causer des lésions oculaires.*Ingestion* : Risque de causer une grave irritation de la bouche, de la gorge et de l'estomac. Les symptômes peuvent inclure douleur, maux de tête, nausée, vomissement, somnolence, étourdissements et autres effets sur le système nerveux central. La matière présente un danger d'aspiration. L'aspiration dans les poumons durant l'ingestion ou suivant le vomissement risque de causer une pneumonie chimique, qui peut être mortelle.

**Effets nocifs chroniques éventuels**

: Le contact prolongé avec la peau risque de causer la dermatite (éruption) caractérisé par une peau rouge, sèche et qui démange.

**Statut de cancérogène** : Peut provoquer le cancer. Consulter la Section 11 « Renseignements toxicologiques ».

**Autres dangers importants** : Consulter la Section 11 « Renseignements toxicologiques ».

**Effets potentiels sur l'environnement**

: Contient une matière qui risque d'être nocive pour l'environnement. Consulter Section 12 pour plus de renseignements environnementaux.

**SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS**

<u>Composants</u>	<u>No CAS</u>	<u>% (poids)</u>
Kérosène	8008-20-6	60,00 – 100,00
Solvant naphta (fraction des aromatiques légers)	64742-95-6	1,00 – 5,00
Polypropylène glycol diamine	9046-10-0	0,50 – 1,50
1,2,4-triméthylbenzène	95-63-6	0,10 – 1,00

**SECTION 4: PREMIERS SECOURS**

- Inhalation** : Transporter immédiatement la personne à l'air frais. En cas d'arrêt respiratoire, donner la respiration artificielle. Si la respiration est difficile, seul le personnel médical est autorisé à donner de l'oxygène. Faire appel à une assistance médicale.
- Contact avec la peau** : Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Bien nettoyer la région affectée avec de l'eau savonneuse pendant au moins 15 minutes. Faire appel à une assistance médicale.
- Contact avec les yeux** : Rincer immédiatement les yeux avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Consulter immédiatement un médecin.
- Ingestion** : Consulter immédiatement un médecin. Ne pas provoquer le vomissement. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Si le vomissement survient spontanément, garder la tête de la victime plus basse et vers l'avant afin de réduire le risque d'aspiration.
- Notes au médecin** : Traiter de façon symptomatique. Risque d'être un danger à l'aspiration. Un examen médical immédiat est requis.

**SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE****Dangers d'incendie/conditions d'inflammabilité**

: Liquide et vapeur combustible. Cette matière risque de s'enflammer par la chaleur, des étincelles, des flammes, ou autres sources d'allumage (comme, électricité statique, lampes témoins, équipement mécanique/électrique). Les contenants fermés risquent d'éclater si exposé à une chaleur excessive ou aux flammes à cause de l'accumulation de la pression interne. La matière flotte sur l'eau et peut s'enflammer de nouveau à la surface de l'eau. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et s'accumuleront dans les endroits fermés et plus bas.

**Propriétés comburantes** : Aucun à notre connaissance.

**Données d'explosibilité: Sensibilité aux chocs / décharges électrostatiques**

: Risque d'être sensible aux décharges électrostatiques. N'est pas sensé être sensible aux impacts.

**Moyen d'extinction approprié** : Agent chimique en poudre, mousse, dioxyde de carbone et eau pulvérisée. Ne pas utiliser un jet d'eau afin d'éviter de répandre la matière brûlante.

**Marche à suivre/équipement spécial pour combattre les incendies**

: Les pompiers devraient porter un équipement de protection approprié et un appareil respiratoire autonome muni d'un élément facial complet à pression positive. Déplacer les contenants des lieux d'incendie s'il n'y a pas de danger. Protégez le personnel contre l'évacuation ou la rupture des contenants. L'eau pulvérisée peut être utile pour refroidir l'équipement exposé à la chaleur et aux flammes.

**Produits de combustion dangereux**

: Oxydes de carbone; Oxydes d'azote (NOx); Ammoniaque; Oxydes de soufre; Hydrocarbures; vapeurs et fumées irritantes.

**SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**

**Précautions individuelles** : Toutes les personnes qui traitent avec le nettoyage doivent porter un équipement de protection individuelle approprié. Tenir tous les autres employés en amont du vent et à l'écart du déversement/rejet. Restreindre l'accès aux lieux jusqu'à ce que le nettoyage soit terminé. Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.

**Précautions pour la protection de l'environnement** : S'assurer que le produit déversé s'infiltre dans les drains, les égouts, les étendues d'eau ou les espaces fermés.

**Nettoyage des déversements** : Ventiler le secteur du déversement. Enlever toute source d'ignition. Utiliser uniquement des outils et de l'équipement antiéclaboussures durant le processus de nettoyage. Contenir et absorber le liquide déversé avec une matière inerte non combustible (ex: du sable), ensuite placer la matière contaminée dans un contenant pour élimination ultérieure (voir Section 13). Aviser les autorités compétentes tel qu'exigé.

**Matières interdites** : Ne pas utiliser d'absorbants combustibles comme la sciure.

**SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE**

**Manutention sécuritaire** : Utiliser dans un endroit bien ventilé. Porter l'équipement de protection adéquat durant la manutention. Ne pas ingérer. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Utiliser uniquement des outils antiéclaboussures avec cette matière. Éviter le contact avec les matières incompatibles. Laver soigneusement après manipulation. Garder les contenants fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés. Garder le contenant fermé hermétiquement lorsque le produit n'est pas utilisé.

**Exigences en matière d'entreposage** : Entreposer dans un endroit frais, sec et bien ventilé. Éviter une exposition directe au soleil. Inspecter régulièrement les contenants pour vérifier s'ils sont endommagés ou s'ils fuient. Les lieux d'entreposage doivent être identifiés clairement, libres de toute obstruction et accessibles au personnel qualifié et autorisé seulement.

**Substances incompatibles** : Oxydants forts; Agents réducteurs; Acides; Bases.

**Matériaux d'emballage spéciaux** : Toujours garder dans des contenants fabriqués du même matériau que le contenant du fournisseur.

**SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**

Limites d'exposition

Ingrédients	ACGIH TLV		OSHA PEL	
	TWA	STEL	PEL	STEL
Kérosène	200 mg/m <sup>3</sup> (peau)	P/D	P/D	P/D
Solvant naphta (fraction des aromatiques légers)	P/D	P/D	P/D	P/D
Polypropylène glycol diamine	P/D	P/D	P/D	P/D
1,2,4-triméthylbenzène	25 ppm (isomères mélangés)	P/D	25 ppm (isomères de triméthylbenzène) (limite finale)	P/D

**Ventilation et mesures d'ingénierie** : Utiliser une ventilation générale ou à la source pour maintenir les concentrations dans l'air sous les limites d'exposition recommandées.

**Protection respiratoire** : Si la limite d'exposition TLV est dépassé, un respirateur homologué NIOSH/MSHA est conseillé. Obtenir l'avis de votre fournisseur de protection respiratoire.

**Protection de la peau** : Des gants imperméables doivent être portés quand on utilise ce produit. Obtenir les conseils des fournisseurs de gants. Selon les conditions d'utilisation, un tablier imperméable devrait être porté.

**Protection des yeux/du visage** : Lunettes à coques antiéclaboussures ou écran facial recommandé.

**Autre équipement de protection**

- : Un poste de douche oculaire et une douche d'urgence devront être à proximité du secteur de travail.

**Considérations générales d'hygiène**

- : À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Éviter de manger, de boire, de fumer ou d'utiliser des produits cosmétiques en travaillant avec ce produit. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Laver avec de l'eau et du savon après la manipulation.

**SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

<b>État physique</b>	: Liquide.	<b>Apparence</b>	: Liquide ambre clair.
<b>Odeur</b>	: Odeur d'hydrocarbure.	<b>Seuil olfactif</b>	: P/D
<b>pH</b>	: P/D		
<b>Point d'ébullition</b>	: >149°C	<b>Densité relative</b>	: 0,86
<b>Point de fusion/de gel</b>	: P/D	<b>Coefficient de répartition eau/huile</b>	: P/D
		<b>Solubilité dans l'eau</b>	: Insoluble.
<b>Pression de vapeur (mmHg @ 20° C/68° F)</b>	: P/D	<b>Taux d'évaporation (acétate n-butylique = 1)</b>	: P/D
<b>Densité de vapeur (Air = 1)</b>	: >1	<b>Matières volatiles (% en poids)</b>	: P/D
<b>Composés organiques volatils (COV)</b>	: P/D	<b>Température d'auto-inflammation</b>	: P/D
<b>Point d'éclair</b>	: 48,9°C	<b>Limite supérieure d'inflammabilité (% en vol.)</b>	: P/D
<b>Point d'éclair, méthode</b>	: Coupelle fermée, Tag	<b>Retour de flamme observé</b>	: Non applicable.
<b>Limite inférieure d'inflammabilité (% en vol.)</b>	: P/D	<b>Viscosité</b>	: P/D
<b>Distance de projection de la flamme</b>	: Non applicable.		
<b>Pression absolue du contenant</b>	: P/D		
<b>Renseignement générique</b>	: Aucun renseignements supplémentaires.		

**SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**

<b>Stabilité/Réactivité</b>	: Stable dans les conditions recommandées et prescrites de manutention et d'entreposage.
<b>Polymérisation dangereuse</b>	: Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.
<b>Conditions à éviter</b>	: Éviter la chaleur et les flammes nues. Éviter le contact avec les matières incompatibles. Ne pas utiliser dans des zones sans ventilation adéquate.
<b>Substances à éviter et incompatibilité</b>	: Oxydants forts; Agents réducteurs; Acides; Bases.
<b>Produits de décomposition dangereux</b>	: Aucun connu, se référer aux produits de combustion dangereux à la Section 5.

**SECTION 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**

<b>Organes cibles</b>	: Yeux, peau, système respiratoire et système digestif.
<b>Voies d'exposition</b>	: <i>Inhalation</i> : OUI <i>Absorption cutanée</i> : OUI <i>Peau &amp; Yeux</i> : OUI <i>Ingestion</i> : OUI
<b>Propriétés irritantes du produit</b>	: Irritant grave pour la peau et l'oeil.

**Données toxicologiques** : Il n'existe aucune donnée pour le produit lui-même, uniquement pour les ingrédients. Voir les données ci-dessous pour la toxicité aiguë.

<u>Composants</u>	<b>CL<sub>50</sub> (4hr)</b> <b>inh, rat</b>	<b>DL<sub>50</sub></b>	
		<b>(Orale, rat)</b>	<b>(cutané, lapin)</b>
Kérosène	> 5,28 mg/L (Aucune mortalité)	> 5000 mg/kg	> 2000 mg/kg (Aucune mortalité)
Solvant naphta (fraction des aromatiques légers)	> 17,7 mg/m <sup>3</sup> (vapeur)	8400 mg/kg	> 3160 mg/kg
Polypropylène glycol diamine	> 1,48 mg/L (brouillard) (Aucune mortalité)	1343 mg/kg	2979,7 mg/kg
1,2,4-triméthylbenzène	18 mg/L (vapeur)	5000 mg/kg	> 3160 mg/kg

**Statut de cancérigène** : Contient les produits chimiques suivants avec inscription confirmée comme étant cancérigène pour les animaux (A3) par ACGIH: Kérosène. Aucun autre composant n'est classé comme étant cancérigène par IARC, ACGIH, OSHA ou NTP.

**Effets sur la reproduction** : N'est pas sensé avoir des effets sur la reproduction.

**Tératogénicité** : N'est pas sensé être un tératogène.

**Mutagénicité** : N'est pas sensé être mutagène chez les humains.

**Épidémiologie** : Aucun connu ou rapporté par le fabricant.

**Sensibilisation à la matière** : N'est pas sensé être un sensibilisateur respiratoire ou cutané.

**Substances synergiques** : Aucun connu ou rapporté par le fabricant.

**Autres dangers importants** : La dépression du SNC risque de se produire suivant des expositions à l'extrême.

**Maladies aggravées par une surexposition**

: Aucun connu ou rapporté par le fabricant.

## SECTION 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

**Écotoxicité** : Les caractéristiques écologiques de ce produit n'ont pas été entièrement analysés. Le produit ne doit pas s'infiltrer dans les drains ou les cours d'eau, ou être déposé là où cela pourrait affecter les eaux de surface ou souterraines. Ce produit contient les substances suivantes qui peuvent également être dangereuses pour l'environnement : Kérosène; Solvant naphta aromatique léger (pétrole); Polypropylène glycol diamine; 1,2,4-triméthylbenzène.

Voir les tableaux suivants pour les données écotoxiques pour chaque ingrédient.

### Données Écotoxicité:

<u>Composants</u>	<u>No CAS</u>	<b>Toxicité pour les poissons</b>		
		<b>CL<sub>50</sub> / 96h</b>	<b>NOEL / 21 jour</b>	<b>Facteur M</b>
Kérosène	8008-20-6	10 - 100 mg/L	P/D	Aucun(e).
Solvant naphta (fraction des aromatiques légers)	64742-95-6	9,2 mg/L (truite arc-en-ciel)	P/D	Aucun(e).
Polypropylène glycol diamine	9046-10-0	> 15 mg/L (truite arc-en-ciel)	P/D	Aucun(e).
1,2,4-triméthylbenzène	95-63-6	7,78 mg/L (Vairon à grosse tête)	P/D	Aucun(e).

<u>Composants</u>	<u>No CAS</u>	<b>Toxicité pour les daphnias</b>		
		<b>CE<sub>50</sub> / 48h</b>	<b>NOEL / 21 jours</b>	<b>Facteur M</b>
Kérosène	8008-20-6	10 - 100 mg/L	P/D	Aucun(e).
Solvant naphta (fraction des aromatiques légers)	64742-95-6	6,16 mg/L (daphnie magna)	P/D	Aucun(e).
Polypropylène glycol diamine	9046-10-0	80 mg/L (daphnie magna)	P/D	Aucun(e).
1,2,4-triméthylbenzène	95-63-6	3,6 mg/L (daphnie magna)	P/D	Aucun(e).

<u>Composants</u>	<u>No CAS</u>	<u>Toxicité pour les algues</u>		
		<u>EC50 / 96h or 72h</u>	<u>NOEC / 96h or 72h</u>	<u>Facteur M</u>
Kérosène	8008-20-6	10 - 100 mg/L/72hr	P/D	Aucun(e).
Solvant naphta (fraction des aromatiques légers)	64742-95-6	P/D	P/D	Aucun(e).
Polypropylène glycol diamine	9046-10-0	15 mg/L/72hr (algues vertes)	0,32 mg/L/72hr	Aucun(e).
1,2,4-triméthylbenzène	95-63-6	2,356 mg/L/96hr (algues vertes) (QSAR)	P/D	Aucun(e).

**Mobilité** : Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

**Persistance** : Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.  
 Contient les produits chimiques suivants qui ne sont pas facilement biodégradables: 1,2,4-triméthylbenzène; Polypropylène glycol diamine.  
 Contient les substances chimiques suivantes, qui sont considérées comme intrinsèquement biodégradables: Solvant naphta aromatique léger (pétrole); Kérosène.

**Potentiel de bioaccumulation** : Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même. Voir les données suivantes pour renseignements sur les ingrédients.

<u>Components</u>	<u>Coefficient de partage n-octanol/eau (log Kow)</u>	<u>Facteur de bioconcentration (FBC)</u>
Kérosène (CAS 8008-20-6)	3,3, > 6	70 - > 5000 (Poisson) (calculé)
Solvant naphta (fraction des aromatiques légers) (CAS 64742-95-6)	2,1 - 6 (calculé)	10 - 2500 (calculé)
Polypropylène glycol diamine (CAS 9046-10-0)	1,34	P/D
1,2,4-triméthylbenzène (CAS 95-63-6)	3,78	31 - 275


**Effets nocifs divers sur l'environnement** : Aucun autre effet négatif pour l'environnement (comme par exemple, l'appauvrissement de l'ozone, le potentiel de la création d'ozone photochimique, les perturbations endocriniennes, le potentiel d'un réchauffement global) sont prévus de cette composante.

**SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**

**Manipulation en vue de l'élimination** : Manipuler les déchets conformément aux recommandations indiquées dans la section 7. Les contenants vides contiennent des résidus (liquide et/ou vapeur) et peuvent être dangereux.

**Méthodes d'élimination** : Éliminer conformément aux lois sur les déchets dangereux locales, provinciales et fédérales.

**SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

<u>Information sur la réglementation</u>	<u>Numéro ONU</u>	<u>Nom d'expédition</u>	<u>Classe</u>	<u>Groupe d'emballage</u>	<u>Étiquette</u>
Canada (TMD)	UN1993	LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (Kérosène)	3	III	
<b>Canada (TMD)</b> <b>Renseignements supplémentaires</b>	Au Canada seulement, l'exemption d'ordre général pour Classe 3 Liquides inflammables peut s'appliquer. L'article 1.33 de la réglementation est une exemption permettant le transport de ce produit dans des petits contenants sans être réglementés.				

**SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES****Étiquetage:**

ATTENTION! Liquide et vapeur combustible. Peut être nocif ou fatal si ingéré en grandes quantités. Nocif en cas d'inhalation. Irritant sévère pour le système respiratoire. Peut causer le mal de tête, la nausée, le vertige et les autres symptômes de dépression du système nerveux central. La matière présente un danger d'aspiration. Peut entrer dans les poumons et causer des lésions. Provoque une sévère irritation des yeux. L'exposition continue peut causer des lésions oculaires. Cause une grave irritation cutanée. Contient une matière qui, sur la base des données obtenues sur des animaux, peut provoquer le cancer.

Précautions: Utiliser dans un endroit bien ventilé. Porter l'équipement de protection adéquat durant la manutention. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Utiliser des outils anti-étincelles. Éviter le contact avec les matières incompatibles. Laver soigneusement après manipulation. Garder les contenants fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés. Entreposer dans un endroit frais, sec et bien ventilé, loin des sources de chaleur ou d'ignition.

PREMIERS SOINS: En cas d'inhalation, déplacer la personne à l'air frais. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. Si la respiration est difficile, seul le personnel médical est autorisé à donner de l'oxygène. Si les symptômes persistent, consulter un médecin. En cas de contact cutané, retirer les vêtements contaminés immédiatement et laver à fond avec de l'eau et du savon pendant au moins 15 minutes. Si les symptômes persistent, consulter un médecin. En cas de contact oculaire, rincer sous l'eau courante pendant au moins 15 minutes. Consulter immédiatement un médecin. Si ingéré, ne pas faire vomir. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Si le vomissement survient spontanément, garder la tête de la victime plus basse et vers l'avant afin de réduire le risque d'aspiration. Consulter immédiatement un médecin.

Pour plus de renseignements, consulter la fiche signalétique.

**Renseignements Canadien:**

Renseignements Loi canadienne sur la protection de l'environnement (CEPA): Tous les ingrédients énumérés apparaissent sur la Liste intérieure des substances (DSL).

Renseignements SIMDUT: Se référer à la Section 2 pour la classification SIMDUT de ce produit.

***Ce produit a été classé selon les critères de risque du RPC et la FDS contient toutes les informations exigées par le RPC.***

**Renseignement fédéral É.-U :**


TSCA: Tous les ingrédients énumérés apparaissent sur le registre Toxic Substances Control Act (TSCA).

**SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS**

**Légende** :

- ACGIH: American Conference of Governmental Industrial Hygienists
- CAS: Chemical Abstract Services
- SNC: Système nerveux central
- HSDB: Hazardous Substances Data Bank
- CIRC: Centre international de recherche sur le cancer
- Inh: Inhalation
- CL: Concentration létale
- DL: Dose létale
- S/O: Sans objet
- P/D: Pas disponible
- NIOSH: National Institute of Occupational Safety and Health
- NOEC: Concentration sans effet observé
- NTP: National Toxicology Program / Programme national de toxicologie
- OCDE: Organisation de coopération et de développement économiques
- OSHA: Occupational Safety and Health Administration
- PEL: Permissible exposure limit (Limite d'exposition permise)
- RTECS: Registry of Toxic Effects of Chemical Substances
- STEL: Limite d'exposition à court terme (Short Term Exposure Limit)
- TMD: Loi et Règlement sur le transport des marchandises dangereuses au Canada
- TLV: Valeurs seuils (Threshold Limit Values)
- TWA: Moyenne pondérée dans le temps
- SIMDUT: Système d'information sur les matières utilisées au travail

- Références** :
1. ACGIH, Threshold Limit Values for Chemical Substances and Physical Agents & Biological Exposure Indices pour 2016.
  2. International Agency for Research on Cancer Monographs, recherche 2016.
  3. Canadian Centre for Occupational Health and Safety, CCIInfoWeb base de données 2016 (Chempendium, HSDB et RTECs).
  4. Fiches signalétiques du fabricant.
  5. OCDE - The Global Portal to Information on Chemical Substances - eChemPortal, 2016.

<p><b>Préparée pour :</b>                  Radiator Specialty Co. of Canada                  1711 Aimco Blvd.                  Mississauga, ON, Canada, L4W 1H7                  Téléphone: 905-625-9117 (lundi au vendredi 8 h à 16 h)                  Adresser toutes les requêtes à Radiator Specialty.</p>	
<p><b>Préparée par :</b>                  ICC Centre de Conformité Inc.  <a href="http://www.thecompliancecenter.com">http://www.thecompliancecenter.com</a></p>	

**DÉNI DE RESPONSABILITÉ**

Cette fiche de données de sécurité a été établie par ICC Centre de Conformité Inc. en utilisant l'information fournie par Radiator Specialty Co. of Canada et le service de renseignements du CCOHS. Les renseignements contenus dans la fiche de données de sécurité sont offerts pour votre considération et à titre indicatif lorsque que vous serez exposé à ce produit. ICC Centre de Conformité Inc et Radiator Specialty Co. of Canada n'acceptent aucune interprétation comme étant une garantie exprimée ou implicite et n'assument aucune responsabilité quant à l'exactitude ou la précision des données contenues dans cette fiche. Les données dans cette fiche ne peuvent être applicables en cas de mélange avec un autre produit ou dans un autre procédé.

Cette fiche de données de sécurité ne peut être changée, ou modifiée de quelque façon que ce soit sans avoir obtenue, au préalable, la permission explicite de ICC Centre de Conformité Inc. et Radiator Specialty Co. of Canada.

**Date de la préparation (mm/jj/aaaa)**

: 07/26/2007

**Date de révision (mm/jj/aaaa)**

: 07/04/2016

**No de révision**

: 4

**Informations de révision**

- : sections de la FDS mises-à-jour:  
 2. IDENTIFICATION DES DANGERS (Classification);  
 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES;  
 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES.

**FIN DU DOCUMENT**